

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD MARNAIS

Rapport annuel d'activité 2013



Madame, Monsieur,

Je vous invite à découvrir le rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes du Sud Marnais.

Il répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 demandant au président de l'établissement public de coopération intercommunale d'adresser annuellement aux maires de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la communauté de communes.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Roland BOULARD
Président de la CCSM

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA CCSM

- p. 1. Historique, les Communes membres
- p. 2. Les instances
- p. 4. Les commissions
- p. 6. Les collaborateurs

LES COMPETENCES

- p. 8 Les compétences

LES FINANCES

- p. 11. Les recettes budget principal
- p. 12. Les dépenses budget principal, budget investissement et annexes
- p. 13. Bilan de la fiscalité, l'encours de la dette, répartition des prêteurs
- p. 14. Bilan des emprunts

LES FAITS MARQUANTS

- p. 14. Développement économique
- p. 15. La Maison Médico-Sociale de la Saule
- p. 15. Intégration de la Commune de Connantre
- p. 15. Adhésion au SIEM
- p. 16. La piscine
- p. 16. La communication
- p. 16. Projet Mondement 14
- p. 16. Protection et mise en valeur de l'environnement
- p. 16. Le CIAS
- p. 18. Subventions et cotisations

ANNEXES

- Comptes administratif 2013 et annexes
- Budgets prévisionnel 2014 et annexes

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

1. Historique

La Communauté de Communes du Sud Marnais a été créée par arrêté préfectoral le **30 décembre 1998**.

- **30 décembre 1998** : Adhésion dès l'origine de 7 communes : BANNES, BROUSSY LE GRAND, CONNANTRAY-VAUREFROY, CORROY, EUVY, GOURGANCON, OGNES,
- **1^{er} janvier 2003** : Adhésion de FERE CHAMPENOISE - NORMEE,
- **1^{er} janvier 2004** : Adhésion de MARIGNY et PLEURS,
- **1^{er} janvier 2005** : Adhésion d'ANGLUZELLES ET COURCELLES, FAUX-FRESNAY et THAAS,

2. Les Communes membres au 31 décembre 2013

La CCSM se compose de :

- **13 communes** dont la plus importante est Fère-Champenoise avec 2 305 habitants
- **5.075 habitants** (population municipale) en 2013,

Communes	Maires	Pop.	Superficie
ANGLUZELLES ET COURCELLES	J-François COURJAN	138	1 370 ha
BANNES	Patrick GUILLAUME	268	2 163 ha
BROUSSY LE GRAND	J-Pierre MATHELLIER	309	2 130 ha
CONNANTRAY VAUREFROY	Thierry MATHELLIE	187	2 680 ha
CORROY	Roland BOULARD	149	1 997 ha
EUVY	Yves CHARLOT	77	1 443 ha
FAUX-FRESNAY	Gilles JACQUET	341	2 725 ha
FERE CHAMPENOISE	Gérard GORISSE	2305	6 589 ha
GOURGANCON	Philippe GARNESSON	165	2 914 ha
MARIGNY	Brice BIJOT	104	1 100 ha
OGNES	Bernard POIREL	68	779 ha
PLEURS	Janick SIMONNET	854	1 672 ha
THAAS	Patrice BARBIER	110	1 047 ha
TOTAL		5075	28 489 ha

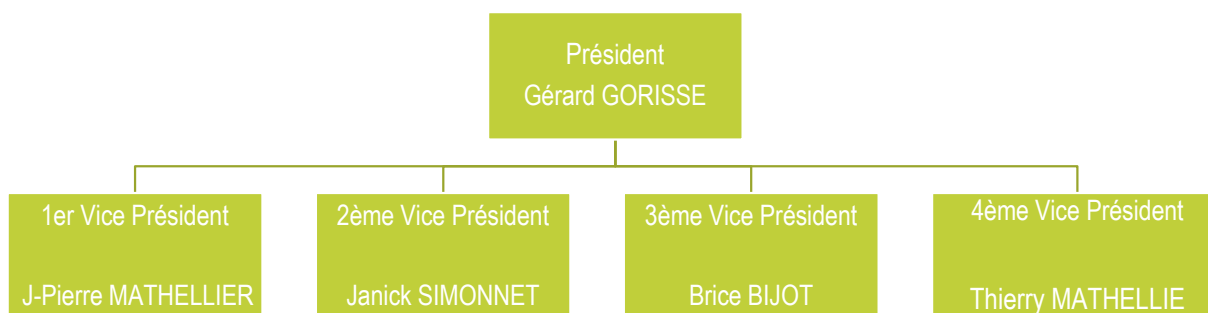
3. Les instances

A) Le Président :

M. Gérard GORISSE préside l'assemblée communautaire depuis le 19 avril 2010.

B) Le bureau communautaire :

Le Bureau est composé du Président, et de quatre Vice-présidents



Il se réunit, en principe, chaque semaine afin d'examiner l'avancement des principaux dossiers, de discuter des affaires courantes de la CCSM et de préparer les débats du Conseil Communautaire.

C) Le bureau élargi :

Une fois par mois, le bureau s'élargit à tous les Maires des 13 communes du territoire dans le but de communiquer et débattre sur les dossiers à traiter au Conseil Communautaire.

D) Le conseil communautaire au 31 décembre 2013 :

47 élus : 31 titulaires et 16 suppléants

La CCSM est administrée par le conseil de communauté, composé de délégués de communes selon la répartition régie par l'article 4 des statuts en date du 16 juin 2011.

ANGLUZELLES ET COURCELLES

- Titulaires
- M. COURJAN Jean – François
 - Mme KEVERLET Catherine

- Suppléant
- M. SEGUINIOL Alexandre

BANNES

- Titulaires
- M. GUILLAUME Patrick
 - Mme NICLET Isabelle

- Suppléante
- Mme HOCQUIGNY Régine

BROUSSY LE GRAND

Titulaires

- M. MATHELLIER Jean Pierre
- M. GONCALVES Alain

Suppléant

- M. THIEBAUT Laurent

CONNANTRAY – VAUREFROY

Titulaires

- M. MATHELLIE Thierry
- M. CHAMPY Hubert

Suppléante

- Mme ROBERT Laurence

CORROY

Titulaires

- M. BOULARD Roland
- M. DRION Patrice

Suppléante

- Mme DELAITRE Danielle

EUVY

Titulaires

- M. CHARLOT Yves
- M. GUERAULT Bernard

Suppléant

- M. GUYARD Bernard

FAUX-FRESNAY

Titulaires

- M. JACQUET Gilles
- M. JACQUET Patrice

Suppléant

- M. TRAON Steeve

FERE CHAMPENOISE – NORMEE

Titulaires

- M. GORISSE Gérard
- M. LEGRAND Bruno
- M. LANDRIEUX François
- M. BRETON Patrick
- M. FELIX Olivier
- M. CHOMET Michel

Suppléants

- M. LEPAGE Rémy
- M. CELLIER Christophe
- M. PETIT Jérémy

GOURGANCON

Titulaires

- M. GARNESSON Philippe
- M. GANDON Benoît

Suppléant

- M. LEPAGE Gérard

MARIGNY

Titulaires

- M. BIJOT Brice
- M. BROCCQ Daniel

Suppléant

- M. LAURENT Régis

OGNES

Titulaires

- M. POIREL Bernard
- M. MAVEL Maurice

Suppléant

- M. GUILLEMOT Fabrice

PLEURS

Titulaires

- M. SIMONNET Janick
- Mme DEBAIRE Annie
- M. DOC Denis

Suppléants

- M. BOGUET Daniel
- M. LAURENT Philippe

THAAS

Titulaires

- M. BARBIER Patrice
- M. RENON Thierry

Suppléant

- M. BOURDELET Philippe

4. Les commissions :

Commission FINANCES LOCALES :

Responsable : M. Gérard GORISSE

- Les Vice-présidents
- Les maires
- M. DOC Denis
- Mme DELAITRE Danielle
- M. CHOMET Michel
- M. CELLIER Christophe

Commission VOIRIE ASSAINISSEMENT :

Responsable : M. Janick SIMONNET

- GUILLAUME Patrick
- GONCALVES Alain
- MATHELLIE Thierry
- FELIX Olivier
- GARNESSON Philippe
- CHARLOT Yves
- DRION Patrice
- POIREL Bernard
- JACQUET Gilles
- LAURENT Régis
- BARBIER Patrice
- COURJAN Jean François
- BRETON Patrick

Commission HABITAT ET CONSTRUCTIONS NEUVES :

Responsable : M. Janick SIMONNET

- GUILLAUMME Patrick
- GONCALVES Alain
- LEGRAND Bruno
- BRETON Patrick
- GUERALT Bernard
- SEGUINIOL Alexandre
- DELAITRE Danielle
- JACQUET Patrice
- MAVEL Maurice
- LEPAGE Rémi
- DEBAIRE Annie
- BROCC Daniel
- RENON Thierry

Commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMUNICATION :

- Composé d'une sous-commission communication

Responsable : M. Thierry MATHELLIE

- PETIT Jérémy
- MATHELLIER Jean-Pierre
- GANDON Benoît
- CHAMPY Hubert
- LEGRAND Bruno
- HOCQUIGNY Régine
- TROAN Steeve
- GUYARD Bernard
- POIREL Bernard
- DOC Denis
- BIJOT Brice
- BOURDELET Philippe

Commission ENVIRONNEMENT :

Responsable : M. Brice BIJOT

- NICLET Isabelle
- THIEBAUT Laurent
- ROBERT Laurence
- LANDRIEUX François
- BRETON Patrick
- GUERALT Bernard
- DELAITRE Danielle
- JACQUET Patrice
- MAVEL Maurice
- BOGUET Daniel
- BOULARD Roland
- BARBIER Patrice
- KERVELET Catherine

Commission POMPIERS :

Responsable : M. Jean Pierre MATHELLIER

- THIEBAUT Laurent
- JACQUET Patrice
- MAVEL Maurice
- LAURENT Régis
- BROCCQ Daniel
- RENON Thierry

Commission PISCINE – SPORTS - ANIMATION :

Responsable : M. Jean-Pierre MATHELLIER

- KERVELET Catherine
- DRION Patrice
- CHARLOT Yves
- SIMONNET Janick
- GONCALVES Alain
- GUILLEMOT Fabrice
- DOC Denis
- BROCCQ Daniel
- MAVEL Maurice
- LAURENT Régis

Commission TRANSPORTS :

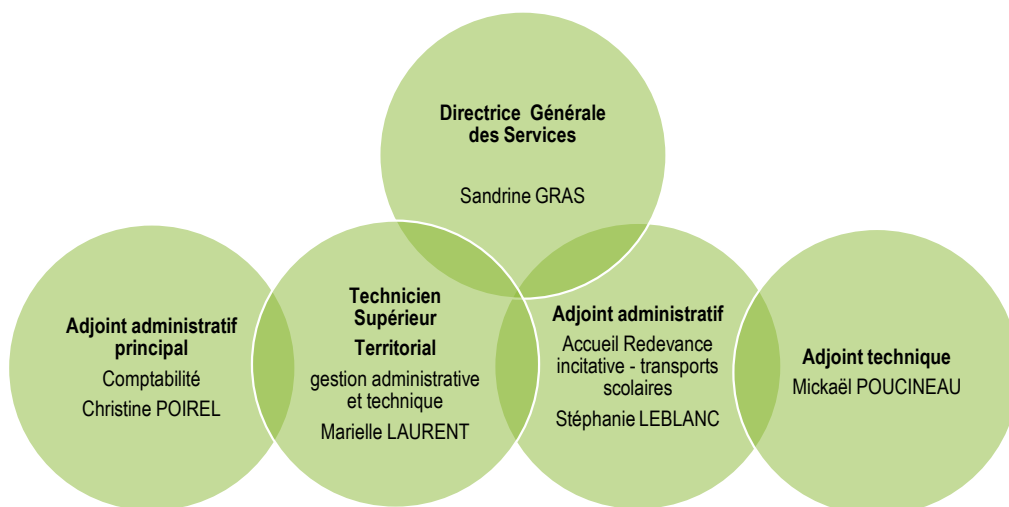
Responsable : M. Gérard GORISSE

- MATHELLIER Jean Pierre
- ROBERT Laurence
- BOULARD Roland
- GUYARD Bernard
- GUILLEMOT Fabrice
- DEBAIRE Annie
- LAURENT Régis
- TRAON Steeve

**5. Les collaborateurs de la communauté
(7,16 Effectif Temps Plein en moyenne pour l'année 2013)**

Le personnel administratif :

La Communauté de Communes du Sud Marnais dispose de cinq collaborateurs en 2013 :



Le personnel technique :

Les personnels pour assurer la compétence « Transport scolaires » de la CCSM :

Dans le cadre de sa compétence transport scolaire, la Communauté de Communes a employé 5 accompagnatrices de cars :

M^{me} Pascale FRANCO
M^{me} Martine GELMINGER
M^{me} Cathy ROULOT

M^{me} Monique TRUCHOT
M^{me} Yvelise VATTEPIN

En remplacement occasionnel : M^{me} Aurélie JEROME, M^{me} Aurélie GUYOT

Les personnels pour assurer la compétence « sites sportifs et culturels » :

Compte tenu des besoins en fonctionnement de la piscine Tournesol, nous avons embauché en contrat saisonnier, durant toute la période d'ouverture de la piscine :

- M^{me} Alexandrine EVELOY, Maître-nageur sauveteur pour la saison
- M. Gérard FISCHER, Maître-nageur sauveteur du 02 avril au 30 juin 2013,
- M^{me} Cathy ROULOT en qualité de dame de caisse et d'agent d'entretien.

Le personnel technique :

- M. Mickaël POUCEINEAU, contractuel en qualité d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet à compter du 21 janvier 2013 en remplacement de M. Loïc LALLE (démission) puis stagiaire à compter du 21 juillet 2013.

Le personnel pour la Maison Médico-sociale :

- M^{me} GUYOT Nathalie, agent d'entretien

Les recrutements saisonniers :

Au mois d'août, Mlle Gladys ROUSSEAU, employée en qualité d'adjoint administratif.

COMPETENCES

(Extrait des statuts adoptés à l'unanimité le 21 novembre 2013 – version du 21 novembre 2013).

Modifications des compétences suite à la future intégration de la commune de Connantre au 01 janvier 2014.

Compétences obligatoires

Avant :

1 – AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Elaboration et suivi d'une Charte de Pays Brie et Champagne
- Etude et réalisation d'aménagements collectifs susceptibles de développer le tourisme et les loisirs : les aménagements collectifs d'intérêt communautaire sont la signalisation, promotion, information et communication du territoire
- Accueil, maintien et extension des services publics sur le territoire

Après :

1 – AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Elaboration et suivi d'une Charte de Pays Brie et Champagne
- Etude et réalisation d'aménagements collectifs susceptibles de développer le tourisme et les loisirs : les aménagements collectifs d'intérêt communautaire sont la signalisation, promotion, information et communication du territoire
- Investissement, entretien et gestion du camping de Connantre
- Création et gestion de bornes camping-car
- Accueil, maintien et extension des services publics sur le territoire

2- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté :

- Création, aménagement, gestion et entretien de zone d'activité.

Sont d'intérêt communautaire :

- Toutes les nouvelles zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques d'une surface de plus de 1 hectare d'un seul tenant.
- La zone d'activité Pierre Curie à Fère-Champenoise.
- Promotion du développement économique local.
- Mise en place d'installations techniques permettant de desservir les communes non éligibles aux installations du haut débit.

Compétences optionnelles

3- Voirie :

- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : sont exclus les espaces verts, le déneigement, la signalisation, l'éclairage public ainsi que les trottoirs et les accotements.

4- politique du logement et du cadre de vie :

- Elaboration et suivi des programmes locaux de l'habitat portés par la CCSM
- Création, aménagement et équipement de zones d'habitat de 3 parcelles à construire et plus portés par la CCSM.
- Mise en œuvre d'Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

5- protection et mise en valeur de l'environnement

- Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés, déchetterie,
- Etude, élaboration et révision des schémas des assainissements eaux usées : assainissements collectifs et autonomes,
- Assainissement pluvial sous réserve qu'il soit séparé des eaux usées,
- Elaboration et suivi de zones d'implantation de parcs éolien,
- S.P.A.N.C : la création, le fonctionnement, la gestion financière et l'investissement liés au service public d'assainissement non collectif. Le budget du SPANC pourvoit aux dépenses liées à l'exercice de la compétence. Les dépenses seront couvertes par les redevances perçues auprès des usagers.

6 -Actions sociales :

Sont considérées d'intérêt communautaire :

- Centre Intercommunal d'Action Sociale,
- Actions en faveur des personnes âgées,
- Actions en faveur de la petite enfance : coordination pour l'accueil,
- Actions favorisant l'emploi et l'insertion par économie,
- Actions d'information et d'accès aux droits.

Avant :

7 – SITES SPORTIFS ET CULTURELS

Sont considérées d'intérêt communautaire :

- Construction et entretien de tous nouveaux sites sportifs et culturels utilisés par 3 communes au moins
- Piscine tournesol de Fère-Champenoise

Après :

7 – CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Sont considérés d'intérêt communautaire :

- Construction, entretien et fonctionnement de sites sportifs :
 - Piscine Tournesol de Fère-Champenoise
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels :
 - Bibliothèques
 - Ecole de musique de Connantre

- Construction et entretien de tous nouveaux sites sportifs et culturels utilisés par 3 communes au moins

Compétences facultatives

8 -Secours et lutte contre l'incendie

- Prise en charge des frais relatifs à la protection incendie SDIS (contingent d'incendie, allocations de vétéran)
- Fonctionnement et investissement Centre de Première Intervention Intercommunal (C.P.I.I.),
- Subventions à l'amicale cantonale des Sapeurs-Pompiers de Fère-Champenoise.

9 -Transports scolaires, transports piscine pour les primaires et maternelles, surveillance dans les cars et les locaux scolaires, participation aux collèges (investissement et fonctionnement).

10 -Actions d'animation

- Etude et réalisation de toutes manifestations organisées par la Communauté de Communes.

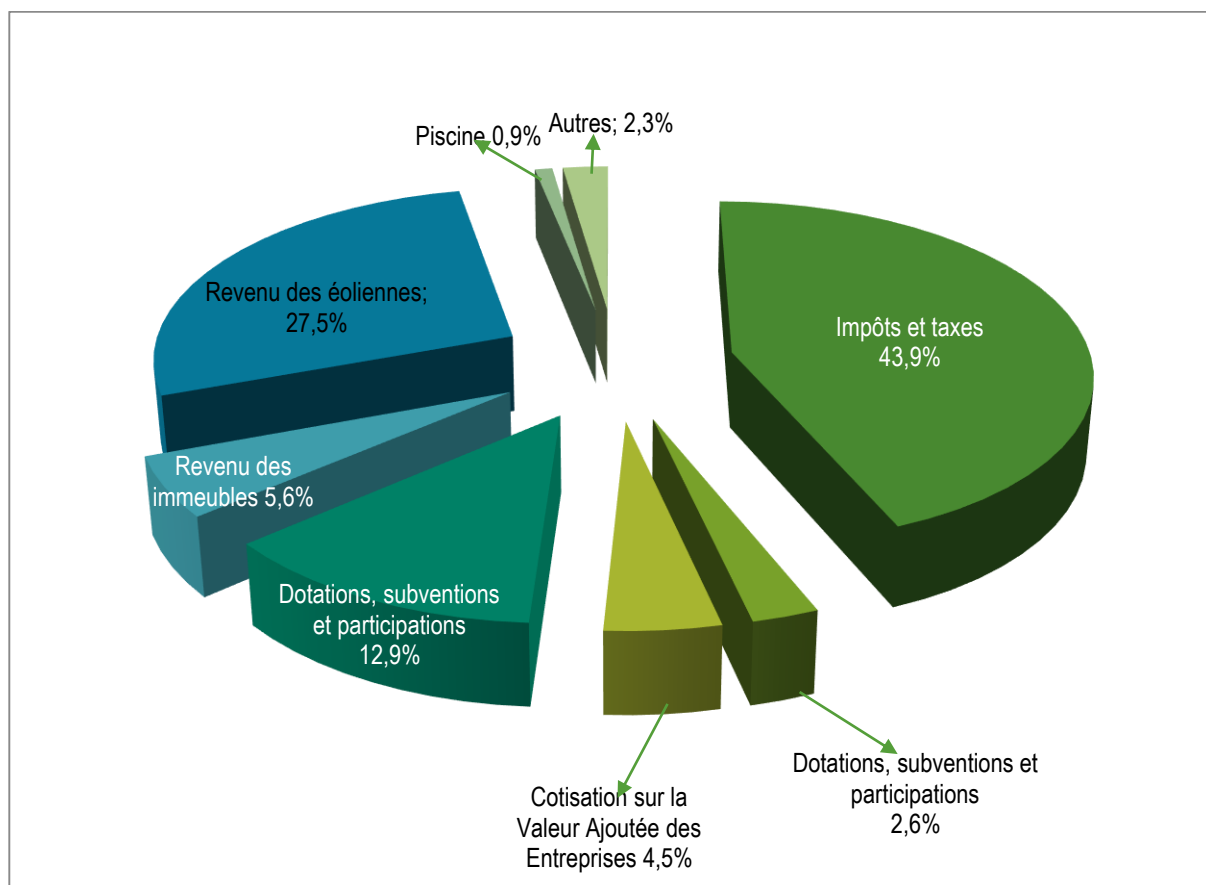
11- gendarmerie

- Construction d'une gendarmerie

FINANCES (cf. annexe)

Composition du compte administratif 2013, budget principal

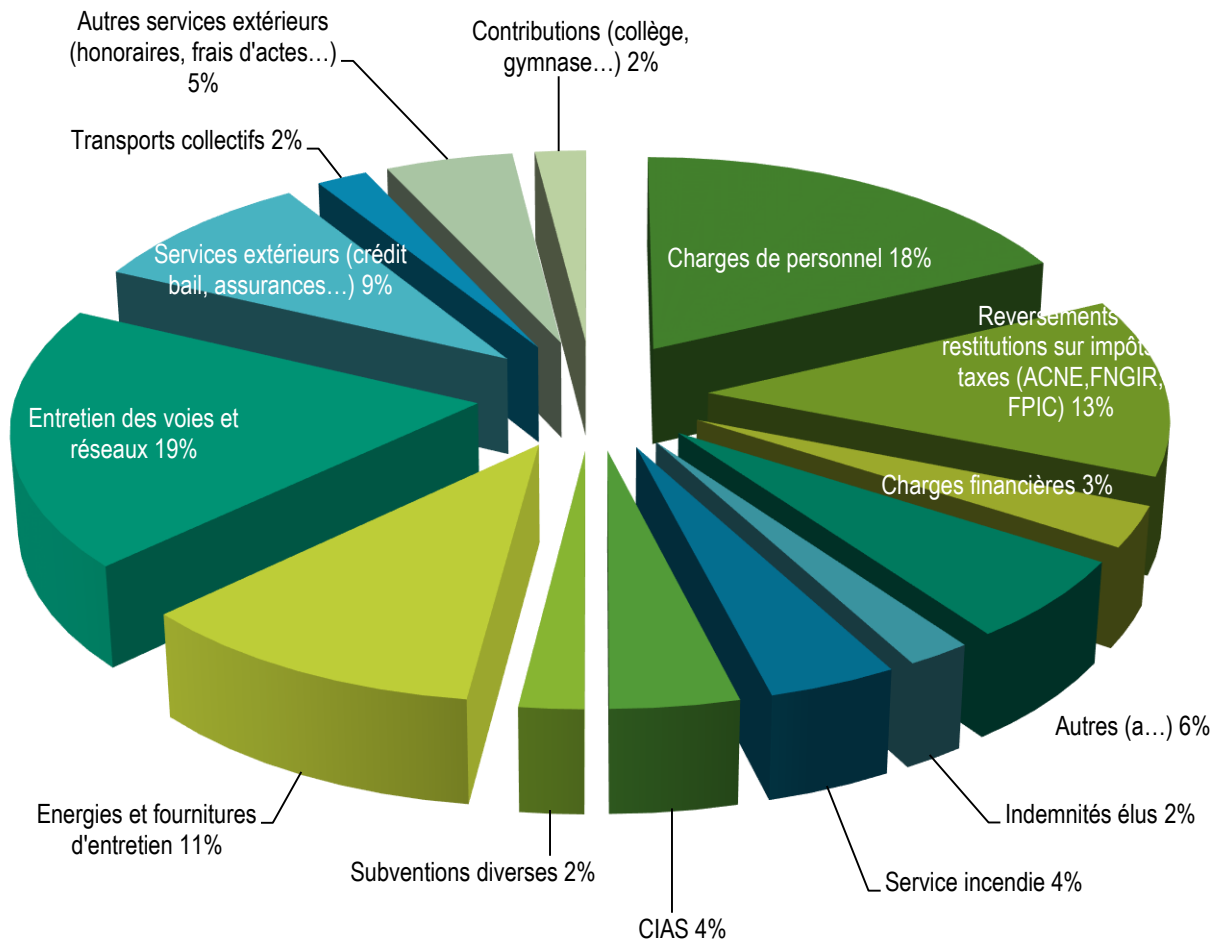
TOTAL DES RECETTES : 1 996 874 € (1 761 595 € en 2012)



Composition du compte administratif 2013, budget principal

TOTAL DES DEPENSES : 1 807 673 € (1 290 634 € en 2012)

Dépenses de fonctionnement 2013



L'excédent de fonctionnement reporté et à affecter, au 31 décembre 2013, s'établit à **1 056 385 €** contre 892 278 € en 2012.

En section investissement :

Total des dépenses propres à l'exercice	383 359 €
Total des recettes propres à l'exercice	305 398 €

Soit un déficit 2013 de -77 960.72 € et un report de 2012 de + 202 073.70 € soit un **excédent en fin d'exercice 2013 de + 124 112.98 € et des restes à réaliser de 799 206 €**

BUDGETS ANNEXES :

La communauté de communes possède, également, cinq budgets annexes :

- Zone d'activité « Pierre Curie »
- Usine Relais « les Acozseras »
- Ordures Ménagères
- Zone d'Activité « Buisson – Savin »
- SPANC

Bilan de la fiscalité 2013

Après la réforme de la fiscalité directe locale les taux sont les suivants :

	BASES	TAUX	PRODUITS
Taxe d'habitation	4 107 000	10.07 %	413 575
Foncier bâti	3 550 000	6.05 %	214 775
Foncier non bâti	1 287 000	7.06 %	90 862
Cotis. Foncière Entreprises	1 111 000	7.31 %	81 214
Fiscalité prof. éolienne	288 083	16.06 %	45 771
	10 343 083		846 197

L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau a représenté au compte administratif 2013 la somme de 548 422 € (avec un rappel sur l'année N-1)

L'encours de dette :

L'encours de dette s'élevait à **2 236 560 €** au 31 décembre 2013 contre 2 570 304 € en 2012, à 2 889 768 € fin 2011 et 3 133 841 € fin 2010.

En 2010, la communauté de communes a contracté un emprunt auprès de la banque CIC destiné au financement de l'usine relais « les Acozseras ». Le capital restant dû au 31 décembre 2013 est de **0 €**. Cet emprunt a été transféré à l'entreprise Préciculture fin juin 2013.

Répartition des prêteurs :

Les organismes prêteurs sont les suivants :

Groupe Crédit Agricole
Groupe Caisse d'Épargne
Groupe CIC
Groupe Dexia....

Bilan des reprises d'emprunts en 2013 :

Outre ces dépenses récurrentes, la communauté prend en charge les emprunts suivants, contractés par les communes avant leur rattachement à la CCSM :

Bilan du remboursement d'emprunts pris en charge par la CCSM	
FERE CHAMPENOISE	13 71
MARIGNY	5 688
FAUX FRESNAY	18 039
BROUSSY LE GRAND	1 787
CCSM	257 573
TOTAL	297 749

LES FAITS MARQUANTS

A) Développement économique

Sur l'année, deux réunions ont été organisées avec les chambres consulaires et des partenaires impliqués auprès des acteurs économiques (Région, CCI, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le pays Brie et Champagne, Pôle emploi, mission locale...). L'objectif de ces rencontres est de travailler ensemble autour de la dynamisation du territoire dans le cadre du développement économique et de créer du lien avec les porteurs de projet et les entreprises locales :

- Le 28 mai 2013 : les thèmes portaient sur l'accessibilité des commerces pour les personnes handicapées, la transmission d'entreprises et les aides de la région.
- Le 14 novembre 2013 : cette conférence portait sur l'accès au micro-crédit pour la création d'entreprise

Afin de mieux connaître les besoins des commerces et entreprises, la communauté de communes a réalisé, à partir du 15 septembre 2013, une étude de « terrain » basée sur un questionnaire et destinée à recueillir des informations concrètes.

- **Développement de la ZA « Buisson Savin »**

La société IMCO PROMOTION a été retenue pour l'achat et la commercialisation d'environ 9ha de la zone d'activités « Buisson-Savin ».

- **Zone de Développement Eolien**

La société AILENERGIE a présenté au conseil communautaire de novembre 2012 un nouveau projet de parc éolien situé sur les communes d'Angluzelles et Courcelles, Corroy, Faux-Fresnay et Gourgançon. 30 aérogénérateurs pourraient être installés à partir de juin 2016.

B) Maison Médico-sociale de la Saule

Un terrain a été acheté situé face au collège Stéphane Mallarmé de FERE CHAMPENOISE, dans le cadre de la création d'une annexe à la maison médicale de la Saule

En fin d'année 2013, la communauté de communes a été sollicitée par un nouveau médecin kinésithérapeute. Un bail de location sera signé en début d'année 2014.

C) Intégration de la Commune de Connantre

Après avoir choisi le cabinet d'étude LB Collectivités conseils, plusieurs réunions ont eu lieu dans l'année pour intégrer la commune de Connantre :

- 25 février 2013 : comité de pilotage autour du maintien ou pas de la compétence voirie et des conséquences financières.
- 20 juin 2013 : présentation de l'étude sur la fiscalité professionnelle unique (FPU) ainsi que l'étude sur l'intégration de la compétence scolaire.
- 12 septembre 2013 : présentation de la FPU par la direction des finances publiques
- 17 septembre 2013 : présentation des quatre hypothèses retenues aux maires de la communauté de communes
- 23 septembre 2013 : réunion avec les élus de Connantre
- 24 septembre 2013 : réunion avec les maires de la communauté de communes autour de la modification des statuts
- 14 octobre 2013 : réunion des maires autour du choix de la fiscalité (FPU ou fiscalité additionnelle)
- 21 octobre 2013 : réunion entre les maires de la communauté de communes et les élus de Connantre autour de la fiscalité et du transfert de compétences
- 21 novembre 2013 : Conseil communautaire sur la modification des statuts et l'intégration du camping de l'école de musique et des bibliothèques de Connantre et Fère-Champenoise.

D) Adhésion au SIEM

Suite aux enjeux liés à l'aménagement numérique du territoire marnais, les communautés de communes ont été choisies comme l'échelon minimal de concertation pour définir, avec le

SIEM, un schéma directeur de l'aménagement numérique de leur territoire afin de répondre au mieux aux attentes et besoins de ces dernières.

Ce Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne (SIEM) a récemment modifié ses statuts. En effet, le syndicat a accepté, sur demande du Conseil Général, de devenir la structure porteuse de l'aménagement numérique du territoire marnais. Il a ainsi dû ajouter à ses statuts la compétence « réseaux de Communications Electroniques ».

Devenant un syndicat mixte fermé à la carte, les communautés de communes peuvent y adhérer sans être obligées de lui transférer « l'organisation de la distribution publique d'électricité », compétence principale du SIEM. Elles peuvent désormais adhérer à toutes ou partie des attributions proposées par le syndicat.

E) La piscine

- 152 jours d'ouverture (116 en 2012) du 02 avril au 31 août.
- 4535 entrées (5152 en 2012)
- Organisation de cours d'aquagym et de natation

F) La communication

Les habitants de la CCSM vont recevoir, pour sa 12^{ème} édition, le magazine « les Echos de la communauté » qui permet à l'ensemble des concitoyens d'avoir une information complète sur les projets et services en cours mais également sur l'avenir de notre territoire. Pour cette réalisation, une stagiaire en communication a été recrutée pour une durée de 3 mois (stage de fin de cursus).

G) Projet Mondement 14

Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, un projet de création de circuits mémoriels permettant aux visiteurs de découvrir des lieux de combat dans différents secteurs du territoire (Esternay, Montmirail, Mondement, Fère-Champenoise, Connantre...) sera mis en place.

La CCSM a accepté d'être le porteur du projet pour la création de circuits mémoriels et de point d'intérêts « Marne 1914 »

Secteur 1 : Fère-Champenoise et Sézanne

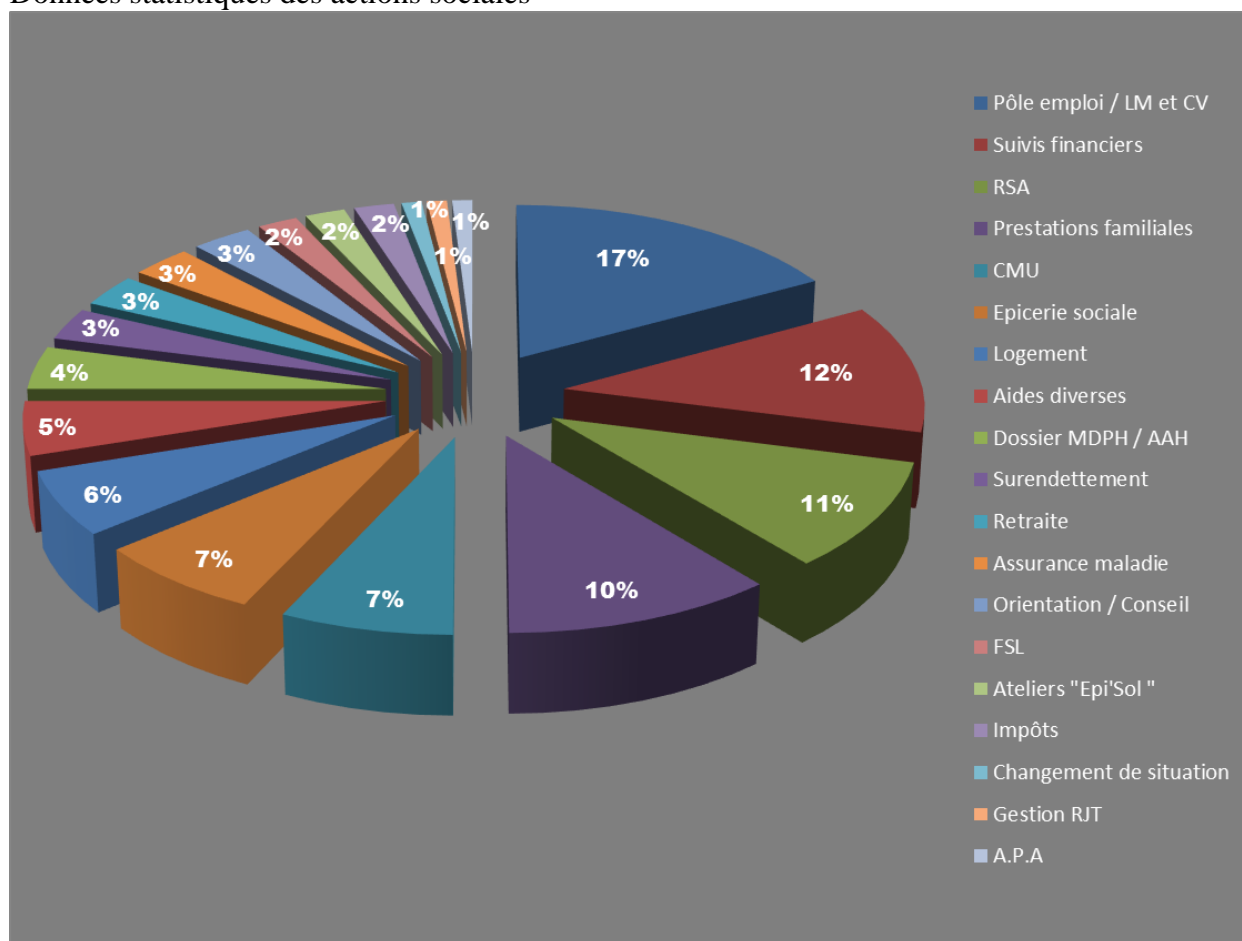
Secteur 2 : Mondement et Esternay

H) Protection et mise en valeur de l'environnement

- Service SPANC :
 - 47 demandes de travaux sont en cours
 - 74 réhabilitations ont été effectuées.
- Service Ordures Ménagères
 - 43 485 levées pour 2987 bacs (dont 11 950 levées pour Connantre)

D) CIAS

Données statistiques des actions sociales



LM : Lettre de Motivation

CV : Curriculum Vitae

RSA : Revenu de Solidarité Active

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

AAH : Allocation Adulte Handicapé

FSL : Fond de Solidarité pour le Logement

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

RJT : Résidence de Jeunes Travailleurs

Répartition des personnes aidées par commune :

Communes	Nombre de foyers	Pourcentage
Angluzelles / Courcelles	1	1%
Bannes	3	4%
Broussy-le-Grand	3	4%
Connantray Vaurefroy	1	1%
Corroy	2	3%
Faux-Fresnay	4	5%
Fère-Chanpenoise / Normée	54	70%
Gourgançon	1	1%
Pleurs	6	9%
Thaas	1	1%
Autre	1	1%
Total	77	100%

Le CIAS est composé de 3 agents :

- Madame Pascale LEPAGE : adjoint administratif
- Madame Colette DENEVERS : agent social contractuel, chargée de l'épicerie sociale
- Madame Nathalie JOUSSOT : adjoint administratif contractuel à compter du 1^{er} juillet 2013

J) Subventions et cotisations

- CIAS : 70 000 €
- CLIC : 4 383,45 €
- Mission Locale : 7 381.16 €
- Sud-Ouest Marnais Initiative : 1 559.40 €
- Pays Brie et Champagne : 4 418.30 €
- Projet éducatif du Collège Stéphane MALLARME : 5 000 €
- Association sportive du Collège Stéphane MALLARME : 600 €
- Collège Stéphane MALLARME (apprentissage de la natation) : 435.40 €
- Foyer socio-éducatif : 600 €
- L'association LA SEVE : 0 €
- L'association PISTE « Le potager Ferton » : 8000 €
- L'association la CORRIDA : 300 €
- L'association Chat Loupe : 211 €
- L'association des Maires de la Marne : 1 247.13 €
- Soutien financier à l'amicale cantonale des sapeurs – pompiers : 2 537.50 €